

éleveur de brebis à Sumène, fait partie de la coopérative abattoir du Vigan.

ins après
nature,
opérative
eurs reprend
poir cévenol.

ent emmener nos bêtes à la
rt sans qu'elles souffrent."
uech, éleveur de brebis à
it partie de la coopérative
cé le 22 mai l'abattoir du
quante éleveurs ont formé
Société coopérative d'in-
tif, pour gérer cet abattoir.
loient aucun personnel.
éleveurs se sont formés à

yer. Retour en arrière.
ferme en mars 2016 suite
ion d'une vidéo. L'associa-
t y dénonce des actes de
vers les animaux. La com-
de communes, qui gère
abattoir, se sépare des em-
is en cause. L'un d'entre
condamné par le tribunal
8 mois de prison avec sur-
2016, la communauté de
es lance un appel à candi-
pour reprendre l'abattoir.
it le constat que ce n'était pas
vail de gérer un abattoir, se

souvent Laurent Pons, vice-pré-
dent en charge de l'Agriculture.
Mais c'est important de conserver un
petit abattoir au Vigan. Il y a beau-
coup de petits éleveurs. Ce n'est pas
rentable pour eux de faire 100 km
pour abattre trois bêtes." La commu-
nauté de communes signe un bail
de 18 ans avec une coopérative
d'éleveurs. Ils paient 1000 € de
loyer par mois. La communauté de
communes leur cède le matériel et
épouge le déficit de l'abattoir qui
tourne autour de 300 000 €.

**Circuits courts et bien-être ani-
mal.** "Nous devons conserver nos éle-
veurs. Nous sommes classés à
l'Unesco pour l'agropastoralisme,
ajoute Laurent Pons. En plus, c'est
important pour la population de pou-
voir se fournir en circuits courts." Sié-
phane Thyry, gérant de la SCIC veut
aider au maximum les producteurs
qui font de la vente directe : "On veut
contrôler la filière de A à Z. On va faire
de la transformation, de la saucisserie,
de la préparation bouchère." Ils
n'abattent pour le moment que les
animaux des coopératives. "C'est en-
core une ouverture conditionnelle,
précise-t-on à la Chambre de l'agri-
culture. Ils sont étroitement contrôlés
et formés par les services de l'État."
Stéphane Thyry confirme : "Il faut
bien se former. On travaille beaucoup
sur la protection animale." ■

Sabrina Ranvier - s.ranvier@gazettedenimes.fr

Dimanche 20

mai, Brigitte Bar-
dot et l'humoriste
Rémi Gaillard dif-
fusent de nou-
velles images
choc tournées
dans l'abattoir
d'Alès. Ils deman-
dent que la vi-
déo surveillance
soit imposée aux
abattoirs comme
l'avait promis le
candidat Macron.
Dans la foulée, la
fondation Brigitte
Bardot annonce
qu'elle va porter
plainte à propos
de l'abattoir. "Je
n'ai pas reçu de
plainte, précise
François Schnei-
der, le procureur
d'Alès, mardi 5. Il
ne lancera pas
de procédure de
son côté : "Pour
moi, il n'y a pas
d'infraction à la
vue des images."

Tribunes. La Ville d'Alès achète
389 sièges de la tribune nord
du Parc des Sports d'Avignon.
Montant de la transaction :
18 000 €. Au lieu de 38 000 €
prix neuf. Ces tribunes, ache-
tées pour la montée en L1 du
club de foot d'Arles-Avignon en
2010, ne servent plus à rien le
club ayant fait faillite. Ces tri-
bunes ne devraient pas servir à
agrandir le stade Pibarot d'Alès,
mais de simples tribunes à
monter lors de manifestations
sportives et culturelles.

Caroline Solano - c.solano@gazettedenimes.fr



Le Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Sud du Gard tiendra des réunions publiques dans le cadre de sa révision :

Le lundi 11 juin 2018 à 19h
Au siège de la Communauté de communes de Rhodny-Vistre-Vidourle
2 avenue de la Fontanisse - Salle du Conseil communautaire
30660 GALLARGUES-LE-MONTUEUX

et le

Le mercredi 13 juin 2018 à 19h
Au siège de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole
3 rue du Collisée (bâtiment 1) - Hémicycle - show room (RDC)
30000 NÎMES

Déplacements-Habitat-Economie-Espaces naturels et agricoles

VENEZ PARTAGER VOTRE VISION DU TERRITOIRE !